

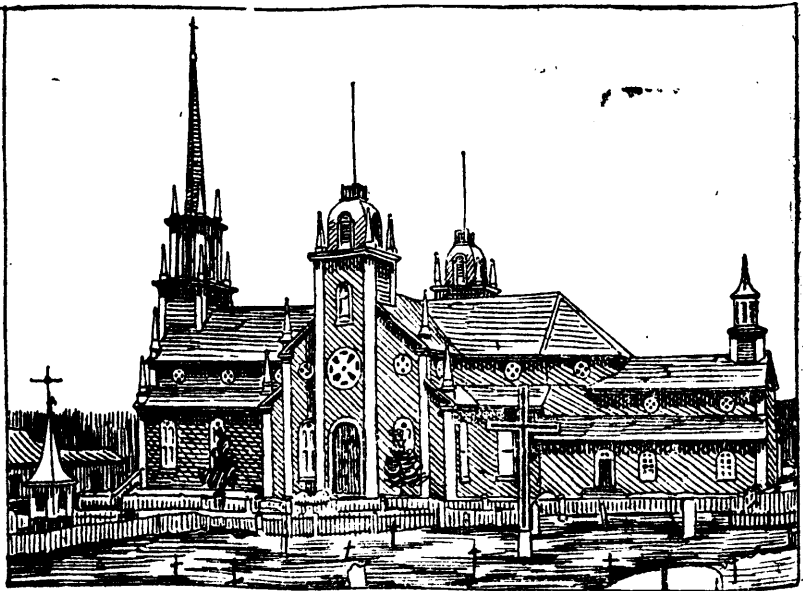
## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |





EGLISE DE SAINT-FRÉDÉRIC DE DRUMMONDVILLE

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

VOL. 5

AOUT 1899

No. 8

---

### SAINT-FRÉDÉRIC DE DRUMMONDVILLE

---

La paroisse de Saint-Frédéric de Drummondville est une des plus anciennes des Cantons de l'Est. Sa large étendue de territoire fut divisée en townships par l'arpenteur Jones, en 1792. La fondation de cette paroisse remonte au commencement du dix-septième siècle.

C'est aux dernières lueurs du crépuscule, le 20 mai 1815, que le général Frédéric-Georges Herriot, qui remontait la rivière Saint François, à la tête d'un détachement de soldats appartenant aux régiments licenciés de Meurons et de Voltigeurs, planta sa tente sur la côte sud de la rivière, à l'endroit précis où se trouve aujourd'hui la villa de M. Sam Newton.

Emerveillé du site et des pouvoirs d'eau pre-que naturels dont il prévoyait sans doute les immenses avantages pour le futur, il appela ce magnifique promontoire qui domine les chutes "Drummondville", du nom du gouverneur Drummond.

Les différents missionnaires qui se sont succédés depuis l'établissement primitif de la colonie jusqu'au 2 juillet 1856, date où la paroisse fut érigée canoniquement (décret civil, 6 septembre), ont tous fait preuve d'une vive énergie et d'un dévouement sans bornes, et l'harmonie qui a toujours existé entre les habitants de croyances différentes est la preuve d'une sage administration.

Les missionnaires catholiques furent M. Rimbault, de 1815 à 1819, et le vicaire-général Kelley, curé de Sorel, de 1820 à 1823. C'est le 25 novembre 1822, que fut bénie la première église des Cantons de l'Est, dont l'antique clocher est précieusement conservé.

Missionnaires et curés : M. Rimbault, 1815-19 ; M. Kelley, 1820-23 ; J. Holmes, 1823-27 ; M. Power, 1827-31 ; H. Paisley, 1831-32 ; M. Robson, 1832-42 ; M. O'Grady, 1842-46 ; M. Dorion, 1846-53 ; J.-B. Leclair, 1853-54 ; F.-O. Belcourt, 1854-61 ; J.-O. Prince, 1861-65 ; M. Marchand, 1765-89 ; M. Alexandre, 1889-93 ; Thomas Quinn, curé actuel. R.

## LE PÈRE SÉBASTIEN RASLE

Le 23 août 1724, une armée de onze cents hommes organisée à Boston tombe à l'improviste, sans avoir été aperçue, sur le village de Nanrantsouak. Il n'y avait pour le défendre qu'une cinquantaine de guerriers valides. Surpris, à trois heures du matin, ils sortent de leurs demeures et une vive fusillade s'engage entre eux et l'armée ennemie ; trop faibles pour résister, ils n'ont qu'un but, protéger leurs femmes, leurs enfants et les vieillards infirmes, et leur donner à tous le temps de gagner le bois et de s'y mettre en sûreté.

Au bruit de la fusillade, le Père Rasle, qui se trouvait dans la chapelle, sort et va au devant des assaillants, dans l'espoir d'attirer sur lui seul leur attention et de sauver la vie à ses néophytes. Son espoir n'est pas trompé. En le voyant, les Anglais poussent un grand cri de joie ; leurs fusils se dirigent sur lui, et il tombe sous une grêle de balles au pied d'une croix plantée au milieu du village. Sept sauvages, qui se portent à son secours, meurent à ses côtés.

Pendant ce temps, la plupart des néophytes ont pu s'enfoncer dans la forêt, après avoir perdu une trentaine des leurs.

Les Anglais, ne rencontrant nulle part de résistance, pillent et brûlent les cabanes, profanent les vases sacrés et les saintes espèces et incendient l'église ; enfin, après avoir massacré indignement quelques femmes et des enfants qui n'ont pu s'enfuir, ils abandonnent le village avec précipitation, comme saisis d'une terreur panique.

A peine se sont-ils retirés, que cent cinquante personnes, qui ont échappé au massacre, rentrent à Nanrantsouak. Le village en flammes présentait l'image de la ruine et de la désolation. Rien ne les émeut comme la vue de leur Père aimé.

“ Le Père Rasle était percé de coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de haches, la bouche et les yeux remplis

de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés." (1) On voyait que les ennemis s'étaient acharnés sur ce cadavre. Ses néophytes versent sur lui d'abondantes larmes ; et, après avoir plusieurs fois baisé ses précieux restes, ils l'ensevelissent à l'endroit où, la veille, il avait célébré les saints mystères, c'est-à-dire à la place où était l'autel avant que l'église fut brûlée.

En apprenant cette mort du missionnaire, le Père de la Chasse demande pour lui au supérieur du séminaire de Montréal, M. de Belmont, les suffrages de l'Église, en vertu de la communication de prières, qui existe entre ces Messieurs et les Jésuites. " C'est faire injure à un martyr que de prier pour lui," répond le supérieur, en rappelant dans la circonstance les paroles de saint Augustin. C'était bien là, du reste, l'idée que se faisaient de cette mort, tous ceux qui connaissaient le Père Raské. Il portait à un haut degré ce sentiment de l'apostolat, qui ne recule devant aucun sacrifice ni aucun danger pour le salut des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Né d'une famille honorable au diocèse de Besançon, en Franche-Comté, il était entré en 1675 dans la Compagnie de Jésus, à Dôle, après avoir accompli deux ans entiers de philosophie. Il venait de terminer ses dix-huit ans. Envoyé à la fin de son noviciat, à Carpentras, puis à Nîmes, il y professa tour à tour la grammaire, les humanités et la rhétorique, et, aux heures de liberté que lui laissait sa classe, il s'occupa spécialement des jeunes ouvriers de ces deux villes. Il aimait beaucoup cette œuvre et celle des pauvres. A Lyon, pendant son cours de théologie, une autre œuvre du même genre, celle des portefaix faisait sa plus agréable distraction après de longues heures consacrées à l'étude de la *Somme* de saint Thomas.

---

(1) Ferland, II, p. 421.

Cet esprit distingué, dont ses confrères admiraient la souplesse dans toutes les questions spéculatives et littéraires, semblait trouver son plus grand plaisir à traiter avec les petits et les déshérités de ce monde. Bien qu'il ne fût pas encore prêtre, il dirigea plusieurs années la congrégation des ouvriers et celle des porte-faix, et il se réserva l'enseignement de la doctrine chrétienne aux domestiques. Personne qui ne vit en lui une âme d'apôtre. Dévouement, activité, vertu, santé de fer, il avait tout ce qu'il faut pour réussir dans les missions sauvages ; aussi ne fut-on pas étonné de le voir s'embarquer à la Rochelle pour l'Amérique du Nord, le 23 juillet 1689. Alors, on s'expliqua également pourquoi ce religieux, si avare de son temps, aimant l'étude et les œuvres de charité, faisait encore de la peinture et des ouvrages de tour : tout cela devait un jour servir au futur apôtre dans les forêts du Nouveau Monde.

“ A mon arrivée à Québec, je m'appliquai, écrit-il à son frère, à apprendre la langue de nos sauvages. Cette langue est très difficile, car il ne suffit pas d'en étudier les termes et leur signification, et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les sauvages leur donnent, et que l'on ne peut guère attraper que par le commerce et la fréquentation de ce peuple.” (1)

Le P. Rasle *attrapa*, et assez vite, ce tour et cet arrangement : bientôt il n'y eût dans le continent aucune langue sauvage dont il n'eût quelque teinture. Outre la langue abénakise, qu'il possédait plus à fond, il parlait facilement, même avec élégance, le huron, l'outaouais et l'illinois.

Envoyé d'abord à Saint-François de Sales, puis au pays des Illinois, il ne resta que deux ans dans cette dernière mission. Nanrantsouak fut le vrai théâtre de son long apostolat

---

(1) Lettres édifiantes, t. VI, pp. 154, 161 et suiv.

de trente-cinq ans dans l'Amérique septentrionale. Infatigable, il ne passait pas un seul jour sans instruire ses sauvages et les visiter. Dur à lui-même, il jeûnait presque continuellement, ne prenait jamais ni vin, ni viande, ni poisson ; sa seule nourriture était de la bouillie faite de farine de bled d'Inde, quand il n'était pas réduit, pendant l'hiver, à se nourrir de glands. Quelles que fussent ses occupations et sa fatigue, il ne voulut en aucune circonstance accepter les services de personne. Il cultivait lui-même son jardin, faisait son ménage, préparait la sagamité, allait chercher le bois dans la forêt et le coupait. Tout ce qu'on lui envoyait de Québec était distribué aux pauvres. " Comme il savait un peu de peinture et qu'il tournait assez proprement, il décorait son église d'ouvrages travaillés de ses mains." Une partie de ses nuits se passait à prier ou à travailler. Cet homme si austère était cependant d'un caractère aimable et enjoué. D'un abord facile, toujours prêt à rendre service, il était aimé et respecté des Français et des sauvages. Le gouvernement de Québec l'estimait comme un des plus fermes soutiens de la colonie, à cause de sa grande influence sur les Abénakis, qui les gardait fidèles à la France. Sa mort, arrivée le 23 août 1724, causa d'universels regrets. (1)

Cent neuf ans après son martyre, Mgr Fenwick, évêque de Boston, achetait une acre de terre renfermant l'emplacement de l'ancienne église des Indiens, de la sacristie et de la cabane du Père Rasle, pour y élever un monument à la mémoire d'un des hommes les plus distingués qui soient venus sur ces parages, en qualité de missionnaires. (2)

" L'ancien village de Nanrantsouak est éloigné d'environ six milles du village actuel de Norridgewock, état du Maine, un peu dessus et presque vis-à-vis l'embouchure de la rivière Sandy dans le Kennebec. C'est une belle plaine environnée

---

(1) Lettres édifiantes, p. 1724, p. 237.

(2) *Annales de la Propagation de la Foi*, vol. VII, année 1834-1835.



de collines élevées ; elle s'étend l'espace d'un bon quart de mille sur le bord oriental de la rivière qui s'étend de ce côté. Les cabanes des Indiens étaient placées dans la direction du Nord au Sud. Il y avait sur le bord de la rivière une route commune, et entre les deux rangs des cabanes une rue de deux cents pieds de largeur. L'église était située à l'extrémité méridionale, et avait sa principale entrée sur un des côtés de la place qui allait de là jusqu'à la rivière. L'autel était à l'orient. La maison du Père Rasle se trouvait près de la sacristie, à l'Est." (1)

C'est là, sur le tombeau du Père Rasle, au lieu même qu'occupait autrefois l'autel où il avait si souvent célébré le saint sacrifice de la messe, que fut élevé le monument en granit taillé. " Il est en forme d'obélisque et a vingt pieds de haut, y compris la base ; il est surmonté d'une croix en fer bien travaillé, haute de trois pieds, et qui peut être vue d'une distance considérable." (2)

La cérémonie d'inauguration eut lieu le 23 août 1833, en présence de plusieurs milliers de catholiques et de protestants, accourus des points les plus éloignés de l'immense diocèse de Boston. Les Indiens Pénobscots, ces descendants des Abénakis dont beaucoup avaient été massacrés avec le Père Rasle, étaient là, heureux de rendre hommage au grand apôtre de leurs ancêtres. Mgr Fenwick présidait. Au milieu de la cérémonie, il prit la parole, et, d'une voix forte et claire, devant la foule recueillie, il développa, en les appliquant au martyr, ces belles paroles des livres saints : *Sa mémoire ne périra point, son nom sera invoqué de génération en génération ; les peuples proclameront sa sagesse, et l'Eglise des saints chantera ses louanges.*

---

(1) *Ibid.* Vol. VII, année 1834-1835, pp. 186 et 187. On conserve dans la bibliothèque publique de Portsmouth le bureau à écrire du Père Rasle.

(2) *Ibid.*, vol. VII, p. 190.

## JACQUES LE GARDEUR DE SAINT-PIERRE

---

Jacques Le Gardeur, écuyer, sieur de Saint-Pierre, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, appartenait à la branche de Repentigny, de la noble famille Le Gardeur établie au Canada. La famille est originaire de Normandie et descend de Jean Le Gardeur, sieur de Croysille, qui fut anobli en 1510. Charlotte de Corday, veuve de René Le Gardeur, sieur de Tilly, de Thury-Harcourt, en Normandie, petit-fils du sieur de Croysille, vint dans la Nouvelle-France en 1636, avec ses deux fils, Pierre Le Gardeur, sieur de Repentigny, et Charles Le Gardeur, sieur de Tilly, et sa fille Marguerite, femme de Jacques Le Neuf de la Potherie, et s'établit près de Québec. Pierre Le Gardeur et sa femme, Marie Favery, dont la vénérable Mère de l'Incarnation et l'intendant Talon vantent l'extraordinaire beauté de caractère, eurent trois enfants nés en France, et deux au Canada ; le plus jeune des enfants français, Jean-Baptiste, qui hérita ensuite des titres de son père, épousa Marguerite Nicollet, fille de Jean Nicollet, qui découvrit le Wisconsin, en 1634. De ce mariage est né Jean-Paul Le Gardeur, premier sieur de Saint-Pierre, qui se distingua par ses découvertes et ses explorations dans l'Ouest, aussi bien que dans les guerres entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre.

Jacques Le Gardeur, second sieur de Saint-Pierre, que Washington visita dans la vallée de l'Ohio, était le plus jeune fils de Jean-Paul Le Gardeur, sieur de Saint-Pierre, et de Josette Le Neuf de la Vallière, sa femme, et naquit en 1701, à la seigneurie de Repentigny, située près de Montréal, qui avait été octroyée à Pierre Le Gardeur, sieur de Repentigny, en 1647. A l'âge de quinze ans, il servait déjà son pays chez les sauvages. En 1732, il était enseigne dans l'ar-

mée coloniale, et, en 1735, il fut nommé commandant du fort Beauharnois chez les Sioux, sur le lac Pepin, dans le Minnesota, poste qu'il abandonna en 1737. Cette même année, étant lieutenant, il commanda une compagnie venue du Canada dans l'expédition contre les Chickasaws, et érigea un petit fort sur la rivière Yazoo, dans l'Alabama. En 1745, il conduisit des partis d'éclaireurs dans le voisinage de Saratoga et de Crown-Point (Pointe à la Chevelure), dans l'Etat de New-York. L'année suivante, il conduisit une expédition en Acadie. Il fut envoyé pour commander le poste de Michillimakinac, en 1747, et rétablir l'ordre dans le pays d'en-haut ; le gouverneur, M. de la Galissonnière, le recommanda hautement pour sa conduite en cette circonstance, auprès de la cour de France. En 1750, il fut nommé capitaine, et on lui donna le commandement d'une expédition chargée de continuer les explorations de la Vérendrye, le découvreur des Montagnes Rocheuses. Il ne réussit pas, cependant, à trouver la rivière de l'Ouest (la rivière Colombie de l'Orégon), et ne pénétra personnellement que jusqu'à la Saskatchewan. Il revint à Montréal, en septembre 1753, et fut envoyé immédiatement au secours de Marin, commandant du district de la rivière Ohio et de ses dépendances, qui était dangereusement malade au fort LeBœuf.

A son arrivée à la rivière Ohio (Belle-Rivière), il trouva le capitaine Marin mort, et son parent, le chevalier de Repentigny, à la tête du fort. Au mois de décembre, le major Washington vint le voir, comme étant le chef de l'armée canadienne, pour le sommer, au nom du gouverneur de la Virginie, de quitter le pays. Il reçut Washington avec la plus grande courtoisie, et, au bout de trois jours, il remit sa réponse au gouverneur Dinwiddle. Cette lettre est un modèle de fermeté militaire aussi bien que de la noblesse des sentiments qui caractérisait l'officier canadien. Je la reproduis dans son entier.

“ Monsieur,

“ Comme j'ai l'honneur de commander icy en chef, M. Washington m'a remis la lettre que vous avez écrite au commandant des troupes françaises. J'aurais souhaité que vous lui eussiez donné ordre ou qu'il eût été disposé à aller jusqu'en Canada pour y voir notre général, à qui appartiendra, plus qu'à moi, de mettre en évidence les droits incontestables du Roy, mon maître, sur les terres situées le long de l'Ohio, et de réfuter les prétentions du Roy de la Grande-Bretagne à icelles.

“ Je ferai passer votre lettre à M. le marquis du Quesne. Sa réponse sera ma loy, et, s'il m'ordonne de vous la communiquer, vous ne devez pas douter, monsieur, que je ne vous la fasse parvenir en diligence.

“ Pour la réquisition que vous faites de me retirer, je ne crois pas devoir y obéir. Quelles que soient vos instructions, les miennes sont d'être icy par l'ordre de mon général, et je vous prie, monsieur, d'être persuadé que je tâcherai de m'y conformer avec toute l'exactitude et la résolution qu'on doit attendre d'un bon officier.

“ Je ne sache pas qu'il se soit rien passé, pendant tout le cours de cette campagne, qu'on puisse regarder comme acte d'hostilité, ni comme contraire aux traités entre les deux couronnes, dont la continuation nous intéresse autant et nous est aussi agréable qu'aux Anglais. Si vous aviez bien voulu entrer dans le détail des faits qui font le sujet de vos plaintes, j'aurais eu l'honneur de vous répondre de la façon la plus satisfaisante qu'il m'eût été possible.

“ Je me suis fait un devoir d'accueillir M. Washington avec toute la distinction due à votre dignité et à son mérite personnel, et je me flatte, Monsieur, qu'il me rendra la justice d'en être mon garant auprès de vous, ainsi que des témoignages du profond respect avec lequel,

“ J’ai l’honneur d’être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

“ LE GARDEUR DE SAINT-PIERRE,

“ Du fort sur la rivière aux Bœufs.

“ Le 15 décembre 1753.”

Le major Washington parle de M. de Saint-Pierre comme d'un soldat magnifique et d'un vétéran. Il était alors, en effet, un vétéran au service de son pays. mais il n'avait que cinquante-deux ans. Il fut remplacé par M. de Contrecoeur peu de temps avant la capture de Washington et de son armée, au fort Nécessité, par Coulon de Villiers, frère de Coulon de Jumonville, et. l'année suivante, il commanda le corps des Sauvages alliés dans la malheureuse expédition du baron Dieskau, et fut tué dans le premier engagement à la bataille de Lake George (lac Saint-Sacrement), le 8 septembre 1755. Ses parents, MM. de Repentigny et de Montesson, furent blessés grièvement à la même bataille ; et, longtemps après la célébration du jour d'actions de grâces ordonnée dans la nouvelle-Angleterre, en honneur de la victoire remportée à Lake George, ses fidèles Nipissings et Algonquins continuèrent à enlever des chevelures anglaises et iroquoises pour venger sa mort prématurée.

Quelques-uns des membres plus jeunes de la famille Le Gardeur émigrèrent en France, après la capitulation du Canada. et se sont distingués comme généraux dans les armées françaises et comme gouverneurs de province. L'un d'eux commandait un vaisseau de la flotte de l'amiral de Grasse, venue en Amérique pour aider Washington à conquérir l'indépendance des Etats-Unis.

EDMOND MALLET

---

UNE CHANSON DE 1812

Pierre Beaupré, ingénieur civil demeurant à Sorel en 1812, était père de dix-huit enfants, dont quatorze vivaient encore ; trois filles : Marie-Anne, épouse de M. Gauvreau ; Sophie, mariée à M. Poitras ; Séraphine, mariée à M. Fortin ; onze garçons : Pierre, Etienne, François, Joseph, Charles, Jean-Baptiste, David, Prisque, Alexandre, Amable-Edouard, Louis, sur lesquels dix entrèrent dans le service militaire en 1812 ; en plus, l'un de ses gendres s'enrôla également. Ce vide du foyer domestique paraît l'avoir préoccupé, avec raison, plus que tout autre, et le porta à composer une chanson qui n'a pas été imprimée, mais que l'un de ses petits-fils, résidant à Kingston, conserve avec soin parmi ses souvenirs de famille. Nous la donnons sans y changer un iota :

Je suis père infortuné  
D'une grande famille  
Etant seul je veux chanter  
Pour dissiper mes ennuis  
De mes enfants délaissés  
Secourant la Patrie  
Tous au service du Roi  
Les noms sont comme suit :

Pierre il te faut marcher  
L'ainé des dix-huit  
Les autres sont à l'armée.  
Vole donc à leur suite  
A la tête d'un convoi  
Fait paraître ton zèle  
Montre l'ardeur et l'exploit  
Et sois leur modèle.

Etienne je vois passer  
Sergents et quartier maître  
D'une brigade effarée  
Dont tu te fais fête  
Que Dieu conserve ta vie  
Dans tous tes voyages  
Fait frémir les Bostonnais  
C'est là ton partage.

François mon troisième fils  
Où donc est ta retraite  
Est tu mort ou en vie  
Que je suis inquiète  
Ton courage pour le Roi  
Sera comme je le crois  
Et après la conquête  
Tu seras récompensé.

Joseph ton besson  
N'a pas le même avantage  
Interprète des Hurons  
Et des autres sauvages  
Dans plus d'un endroit  
Rencontrant des précipices  
Il est fidèle à son Roi  
Lui rendant des services.

Pauvre Charles si tu revient  
Joindre ton vieux père  
Jette ta caisse au fin fond  
De la grande Rivière  
Viens soupirer avec moi  
Et conserve ta vie  
Nous crierons vive le Roi  
Quand tu seras guéri.

Pauvre gendre prisonnier  
Un ancien capitaine  
Officier de Sa Majesté  
Oui je ressens de la peine  
D'un vaisseau autrefois  
Soumis à tes ordres  
Exécutant les exploits  
Tu obéissais aux ordres.

Jean-Baptiste son compliment  
Six mois dans la milice  
Six enfants t'as emmenés  
Depuis à Morris Creek  
Tous d'un joyeux entrain  
En disant dans le refrain  
Vive le Roi Vive le Roi  
Je crois que je suis quitte.

David son compliment  
Rendu à Kingston  
Travaille aux bâtiments  
Comme les autres hommes  
En m'informant de toi  
Aussi de ta famille  
Sois fidèle au Roi  
Le reste de ta vie.

Prisque aujourd'hui content  
De quitter l'Acadie  
Avec hardiesse il alla au camp  
Pour y frapper l'ennemi  
Il partit sans différer  
Au service du Roi  
Puis il revint en homme  
Charpentier à Kingston.

Amable-Edouard est parti  
Dans le mois de mai  
A Kingston il se rendit  
Charpentier de navire  
C'est là qu'avec grande joie  
Et sans aucune crainte  
Il marque les Bostonnais  
Jusque dans leurs enceintes.

Cher petit Louis mon dernier  
Ah que tu est jeune  
Dans ta treizième année  
On ta vu midshipman  
A York on t'a vu dit-on  
Avec beaucoup d'audace  
Montrant ton hardiesse  
Defendie ton canon.

S'ils revenaient tous vivants  
Pour moi que de gloire  
Je courrais vite au camp  
Y chanter la victoire  
Quoique passé soixante ans  
Je partirais sans peine  
J'aurais le commandement  
Comme un vieux Capitaine.

Vous qu'on nomme grand guerrier  
Lieutenant, Capitaine ou  
Tout autre officier  
Et gouverneur meme  
Pouvez-vous montrer  
Dans tous vos domaines  
Onze enfants dans l'armée  
Combattant avec zèle.

L'auteur de ces couplets mérite une place dans l'histoire de la milice du Canada, à côté de ses courageux enfants. Nous savons qu'il mourut en 1816. Il paraît avoir été le petit-fils de Pierre Beupré, maître-serrurier aux forges Saint-Maurice, et, ce qui est plus curieux, frère ou cousin d'Antoine Beupré, des Trois-Rivières, qui, se trouvant à Paris le 5 mars 1793, en plein sous le régime de la Terreur, prononça un discours, dans un café de la place du Louvre, où il prenait Robespierre à parti et déclarait que le meilleur gouvernement pour la France serait une bonne imitation du

système de la Grande-Bretagne. Louis XVI étant mort sur l'échafaud, Beaupré demandait la restauration du Dauphin avec gouvernement constitutionnel. Il fut arrêté sur le champ et conduit à la guillotine.

BENJAMIN SULTE

---

## DE MONTRÉAL À QUÉBEC

---

En 1827, un M. Pemberton, marchand, de Québec, paria un fort montant qu'il se rendrait à pied, en plein hiver, de Montréal à Québec.

Pemberton partit de Montréal le 20 février dans la matinée et arriva à cinq heures du soir à Berthier où il coucha.

Le lendemain à cinq heures il se remit en route, prit son déjeuner à la Rivière-du-Loup, et à cinq heures et demie du soir arriva aux Trois-Rivières. Une tempête de neige avait rendu la route très pénible.

Après s'être reposé trois heures, il se remit en marche et arriva à Champlain à minuit. L'ignorance de son guide lui avait fait faire un détour d'une lieue.

Le 23, il se remit de nouveau en route à six heures, et malgré les mauvais chemins il arriva aux Grondines à cinq heures du soir.

A huit heures il se remit en marche et arriva au Cap Santé le lendemain à deux heures du matin.

Il prit quelque heures de repos et à huit heures il continua. Il arriva devant la cathédrale de Québec un peu avant sept heures du soir.

Il avait les jambes enflées et les yeux en feu, et il était tellement fatigué qu'il déclara qu'il ne ferait pas ce voyage une deuxième fois pour cinq cents louis.

P. G. R.

---



## UN OUVRAGE DE FÉNELON

On sait que le livre de Fénelon "*Des Maximes des Saints*" fut condamné par l'Église. L'historien de Fénelon, le cardinal de Bausset, ne partageait pas l'opinion émise par quelques écrivains que l'archevêque de Cambrai avait donné à sa cathédrale un ostensor en or sur lequel la Religion était représentée foulant aux pieds un exemplaire des *Maximes des Saints*. Lorsque la première édition de la *Vie de Fénelon* vit le jour, le saint abbé de Calonne, alors chapelain des Ursulines des Trois-Rivières, adressa à une revue française qui, elle aussi, avait mise en doute l'anecdote de l'ostensor de Fénelon, la lettre suivante :

"Trois-Rivières, Canada, 2 juin 1820.

" Monsieur,

"J'ai lu dans le numéro 574, T. XXII de votre précieux journal, l'article concernant l'ostensor donné par M. de Fénelon à son église métropolitaine. Je m'estime heureux d'être parvenu à l'âge de soixante dix-huit ans pour contribuer à éclaircir une difficulté dont la solution est essentielle, selon moi, à la mémoire du prelat dans un des événements de sa vie qui lui fait le plus d'honneur, savoir la sincérité de sa soumission à sa condamnation sur laquelle l'autorité d'un grand prelat pourrait laisser des doutes. Mon témoignage est isolé, mais il me paraît devoir prévaloir sur tous les autres, même sur celui des vingt-trois cités dans votre feuille. Je laisse au public d'en juger.

"J'ai été vicaire général, official et chanoine de Cambrai sous MM. de Choiseul, de Fleury et le prince Fermand ; j'ai eu l'honneur de porter cet ostensor en procession ; mais ce qui est plus concluant, je l'ai examiné avec calme et soin et à loisir dans la sacristie ; je l'ai considéré avec un œil d'autant plus attentif et plus critique que j'étais bien informé des soupçons qu'on avait conçus bien légitimement sur le mandement de M. de Fénelon.

“J’atteste que cet ostensor d’or pur représentait la Religion portant dans une main le soleil élevé au-dessus de sa tête, foulant aux pieds plusieurs livres parmi lesquels il y en avait un sur la couverture duquel et non sur le dos, on lisait en toutes lettres : “Maximes des Saints.”

“Quant à la véracité, je crains Dieu et je regarde mon tombeau ouvert devant moi ; quant au défaut d’une vieille mémoire, on ne l’alléguera pas, quand on saura que je n’ai jamais lu Bossuet, depuis longtemps une de mes lectures habituelles, sans me rappeler l’ostensor. M. le cardinal de Bausset, pour qui j’ai une profonde vénération, trouve que l’intention que l’on prête à Fénelon s’accorde mal avec la simplicité de son caractère. J’avoue que je ne puis comprendre comment un monument d’humilité chrétienne peut discorder avec la plus grande simplicité habituelle. Je ne vois ici que la réponse la plus simple, la plus modeste, la moins équivoque et la plus durable qu’on peut donner à tous les raisonnements et à toutes les assertions contraires.

L’ABBÉ DE CALONNE

Maintenant directeur des Ursulines des Trois-Rivières.

---

### MGR PLESSIS ET JOSEPH DE MAISTRE

Lors de son passage à Turin, en 1819, Mgr Plessis eut l’avantage de rencontrer Joseph de Maistre, dont la réputation devait se répandre quelques années plus tard.

L’évêque de Québec et de Maistre dînèrent ensemble chez le marquis d’Azeglio. Le philosophe chrétien venait de publier son livre : *Du Pape*. Mgr Plessis lui exprima combien il serait flatté d’en recevoir un exemplaire de la main même de l’auteur, et celui-ci le lui apporta le soir à son hôtellerie.

Ce livre, orné de la signature de l’auteur, se conserve précieusement dans la bibliothèque de l’archevêché de Québec.

R.

RÉPONSES

*Les premières familles canadiennes.* (IV. X, 526.)—Il est absurde de prétendre que les compagnons de Cartier ou leurs descendants ont formé les premières familles canadiennes. Les Malouins n'ont laissé aucune trace de leurs visites au Canada, sauf que nous connaissons un peu leurs allées et venues durant le demi-siècle qui suivit la mort de Jacques Cartier, de 1555 à 1590. Un peu de traite de pelleteries avec les sauvages, deux ou trois navires se chargeant de poisson chaque année, voilà tout. Jamais, de 1534 à 1608, il n'y a eu d'établissement stable dans nos parages. Les documents ne permettent pas de supposer à cette époque un commencement de colonisation, fût-ce même le plus défectueux.

Les lettres, narrations et rapports de Champlain, de 1608 à 1629, démontrent clairement : 1° que le Canada ne renfermait aucun habitant de race blanche avant 1608 ; 2° que nulle colonisation n'avait pris racine ni laissé de représentant direct, ni de métis sur les bords du Saint-Laurent ; 3° tous les hommes venus ici, de 1608 à 1632, n'y travaillaient que temporairement au compte des compagnies de traite ; 4° à la prise de Québec par Kertk (1629) le pays ne renfermait que trois familles (Hébert, Martin, Couillard) et un petit nombre d'individus employés au commerce des fourrures, sur lequel une dizaine se marièrent après 1632 lorsqu'il arriva des jeunes filles de France avec leurs familles.

Ceux dont nous ne pouvons suivre la trace après 1629 étaient repassés en France ou bien se sont mêlés aux sauvages ce qui n'est mentionné pas personne, quoique nous ayons de nombreux écrits datant de cette époque même. Ils devaient être douze ou quinze hommes tout au plus, et s'ils ont produit des métissages cela ne nous regarde pas puisque ces hommes sont allés se perdre dans la forêt et n'ont pu, en aucune

façon, influencer par la suite les familles françaises venues toutes formées de France.

La recherche des Français qui ont métissé du temps de Champlain est absolument impossible. Reste la supposition ; cela ne vaut guère, surtout si l'on prend la peine de voir comment Champlain conduisait les affaires de ses trente ou quarante hommes, car il en a eu rarement davantage. Le plus savant des historiens est incapable de mettre au jour des révélations susceptibles de donner de la consistance à ces efforts d'imagination.

A partir de 1608, toutes nos familles ont leur lignée parfaitement établie. C'est Nicolas Marsolet qui ouvre la liste, et encore ne se maria-t-il qu'en 1636. En 1629 il n'y avait que trois femmes mariées lorsque les Anglais s'emparèrent du petit poste de Québec qui composait toute la colonie française. Lorsque les Français reprirent possession en 1632, il y avait les seuls ménages Martin, Couillard et Hubout. Quarante-vingt-dix ans après Cartier, nous n'avions que trois familles vivant de la traite et pas un seul cultivateur.

Les ignorants parlent de déserteurs de navires, de condamnés en cours de justice, de vauriens, d'aventuriers, de gens de sac et de corde, qui auraient composé la première population de la colonie. A quoi bon leur répondre ?

Mais ici faisons un reproche aux journalistes canadiens-français : ce sont eux qui maintiennent aujourd'hui cette légende des métissages, des criminels, des vagabonds, des réfractaires, prétendue source première de notre population. Oui ! nos journalistes s'appliquent, sans se comprendre eux-mêmes, à faire comprendre aux autres que les premiers Canadiens étaient des misérables, des vauriens, des expulsés de France. Le journalisme, au Canada, est absolument livré à la politique et n'a pas d'autre étude. Si nous examinons au hasard une année de ces journaux, nous y trouvons une fois par semaine, c'est-à-dire cinquante fois durant l'année, des

phrases comme celle-ci : “ Nous, les descendants des compagnons de Jacques Cartier.” Pouvez-vous nous désigner un seul des compagnons de Cartier qui soit resté au Canada plus d’une année et qui nous ait laissé des descendants ?

“ Fils de la Bretagne et de la Normandie, les Canadiens-Français chérissent toujours la France. “ Remarquez bien que, de 1632 à 1700, il n’est pas venu ici cent individus de famille bretonne. Nos journalistes disent “ Brétagne ” parce qu’ils sont hantés par cette croyance que Cartier a colonisé le Canada. Les premières familles bretonnes sont arrivées sur le Saint-Laurent un siècle et demi après Cartier.

“ Les pionniers de notre pays furent Roberval, Cartier, le marquis de La Roche, Chauvin, etc.” Il faudrait dire découvreurs ou entrepreneurs de traite, afin de ne pas tromper ceux qui prennent avec raison le mot pionnier comme synonyme de colon.

Entrepreneurs de traite étaient Cartier, Roberval, Chauvin et d’autres, même Champlain, bien qu’il désirât toujours fonder une colonie stable mais il en fut empêché par la compagnie dont il était l’employé.

“ La foi chrétienne a été implantée sur les bords du Saint-Laurent par Cartier, Roberval, Champlain.” Oui, Champlain, mais pas Cartier ni Roberval ! Ne répétez donc plus cette fausseté, ce mensonge qui tend à nous infliger un dés-honneur.

Le résultat de ces maladresses d’expression, si fréquentes dans la presse de la province de Québec, est de porter les Européens, les Américains, les Anglais qui nous entourent à croire que nos origines sont impures.

Etant donné le fait incontestable que le baron de Léry, Cartier, Roberval, le marquis de La Roche projetèrent, à tour de rôle, de fixer ici des hommes tirés des prisons du royaume, il est tout naturel que, en lisant dans nos journaux des déclarations de parenté comme celle-ci, les étrangers en

déduisent une conclusion brutalement logique et terriblement à notre désavantage.

Nous avons eu plusieurs fois occasion de déplorer cet état de choses. Quel plaisir prenons-nous donc à dire que nos ancêtres n'étaient que de la lie du peuple ? Pourquoi cherchons-nous à noircir cette poignée d'honnêtes gens qui nous ont ouvert le Canada ?

BENJAMIN SULTE

*Satan constructeur d'églises.* (IV. XI, 543.)—L'esprit légendaire a toujours orné de son pinceau naïf et religieux les origines de nos paroisses et surtout la construction de nos temples.

Il y a dans ces récits des aïeux un témoignage de leur piété et de leur foi.

Comme ils attendaient de Dieu tout secours et toute bénédiction, ils admettaient facilement des choses prodigieuses ; et ils les racontaient ensuite aux enfants, aux petits-fils. Plus tard, quand l'âge avait fait blanchir les cheveux, le vieil habitant, pendant les longues soirées d'hiver, redisait les récits du passé, avec des variantes qui prenaient tout de suite l'apparence de la vérité.

C'est ainsi que la légende du diable traînant les pierres pour la fondation des églises a été répandue en plusieurs endroits.

M. Chambon, curé du Sault-au-Récollet, m'a-t-on raconté, dans la difficulté où il était de trouver des mains-d'œuvre força le diable au travail sous la forme d'un cheval blanc qu'il brida avec la plus grande dextérité.

Il avait eu trop de peine à lui imposer cette tâche pour ne pas en profiter le plus longtemps possible. Aussi il recommandait chaque jour aux travailleurs de ne pas être effrayés des accès de rage, des furieuses ruades, quand les naseaux en feu et l'écume ruisselant sur tout son corps, il traînerait les plus énormes pierres comme de légers copeaux.

Mais surtout prenez bien garde de ne jamais lui ôter la bride ; telle était l'injonction du bon curé, dit la légende.

Or un malade requit un jour les services du pasteur ; il lui fallut s'absenter. O jour néfaste ! le cheval endiablé venait de faire son plus beau tour de force.

Il avait roulé la plus grosse pierre du chantier et l'avait rendue à sa place ; les maçons n'avaient plus qu'à la cimenter juste au point principal.

Oh ! les vieux se le rappellent !

Mais imaginez qu'un imbécile, pris de je ne sais quelle compassion pour ce cheval haletant, épuisé, écumant sous un soleil de feu, ne perdit pas de temps, arracha la bride...—Vision !—Disparu !—Plus de cheval blanc !—Au moins la grosse pierre était en place. Chose étonnante ! jamais depuis elle n'a pu être fixée.

On a essayé mortier d'automne, d'hiver, de printemps, ciment de toute espèce elle est restée mobile jusqu'à nos jours. Allez voir.

Ainsi parlent encore les bons vieux.

Ils ajoutent même que le curé Chambon, aussi habile artiste que bon prêtre, afin de perpétuer le souvenir de ce prodige, peignit très bien le fameux chev. blanc avec ses prodigieuses allures, et que le tableau a toujours été conservé avec le plus grand soin.

Je connaissais le récit, mais je ne me doutais pas qu'il fût répandu au loin avec le caractère du sérieux, quand un jour m'arriva un bon nombre de touristes, voyageurs de New-York.

Après avoir fait plusieurs fois le tour de l'église, et avoir examiné minutieusement les murs, etc., un d'eux s'approcha de moi et dit qu'étant de passage à Montréal, pendant la chaude saison, il avait voulu profiter de l'occasion (*we made it a point*) pour venir examiner la pierre de fondation qui n'avait jamais pu être affermie (textuel) ; et, comme je

répondais, en souriant, qu'elle n'existait pas, il me supplia de montrer au moins le tableau du fameux cheval blanc aussi conservé en la sacristie.

J'eus réellement de la peine à convaincre ces personnes qu'il n'y avait là qu'une légende basée sur aucun fait plausible, et j'avoue que je demeurai fort surpris de voir nos légendes rendues si loin, si accréditées, me promettant de raconter le fait un de ces jours.

L'ABBÉ CHS-P. BEAUBIEN

*Le bureau de poste de Québec.* (V, IV, 607.)— L'historique du bureau de poste de Québec publié dans le *Bulletin* de mai dernier contient quelques inexactitudes que je me permets de signaler et que l'on aurait pu facilement éviter en consultant l'*Histoire du palais épiscopal de Québec* (1).

1° Mademoiselle de Lanaudière n'était pas propriétaire de la maison où se tenait la poste. Cette maison appartenait au docteur James Harkness, ministre de l'église protestante de Saint-André.

2° Le *pâté* se composait de deux maisons dont tous les propriétaires et tous les locataires sont nommés dans l'ouvrage ci-dessus cité ; la petite *rue du Parloir* était tout simplement l'allée devant l'évêché actuel. Il est inexact de dire que Montcalm passait ses soirées là en compagnie de mademoiselle de Lanaudière. Il aurait fallu dire qu'il fréquentait les salons de *madame* de Lanaudière, née Louise-Genève Deschamps de Boishébert. Il écrivait, en 1757, au chevalier de Lévis : " Nous avons deux bonnes maisons : l'hôtel Péan et Mme de Lanaudière....." L'année suivante : " Je suis attaché sans réserve à toute la rue, et Marin a dû s'en apercevoir."

---

(1) Pages 112, 114, 121, 122, 127, 128, 129.



Monsieur et Mme de Lanaudière occupaient dans la rue du Parloir la maison la plus rapprochée de la Côte de la Montagne ; l'autre maison, voisine du séminaire, était la propriété de M. de la Margue de Marin, marié à Charlotte Fleury de la Gorgendière ; et la sœur de cette dernière, Mme veuve Thomas-Jacques Taschereau, la bisaïeule du cardinal, demeurait chez M. de Marin. Madame Péan avait son hôtel rue du Parloir près des Ursulines. Il ne faut pas confondre ces deux rues qui portaient le même nom.

3° Dans l'article que je suis à étudier, il semble que mademoiselle de Lanaudière propriétaire d'une maison en 1841 est la même demoiselle dont Montcalm aimait tant la société en 1757. Il faut croire alors qu'elle aurait vécu bien longtemps ! Le mieux aurait été de n'en point parler du tout, ni pour 1757 ni pour 1841, car elle n'avait rien à faire dans cette galère.

Pour aider à cette histoire du Bureau de poste, que je ne prétends pas rendre complète, j'ajouterai les détails suivants. Avant 1792, la poste fut tenue pendant quelque temps dans la maison en face du *Chien d'Or*. Car le 23 février de cette année, je trouve que Gabriel Taschereau, le grand-père du cardinal, " a fait bail à loyer et prix d'argent au sieur John Smith, aubergiste, de la partie de la maison appartenante au dit sieur bailleur, servant *cidavant d'office de la poste*, située en cette ville entre les rues Buade et des Remparts, consistant en un appartement dans le bas de l'angle de la dite maison, etc."

Je trouve ensuite la poste installée—mais je ne sais exactement durant combien d'années—dans la maison Morin qui se trouverait aujourd'hui au sommet de la Côte de la Montagne et sur la rue Port-Dauphin, en face de l'entrée du nouveau parc Frontenac (1).

---

(1) *Histoire du palais épiscopal*. Cette maison est indiquée sur un très beau plan de Québec fait par l'arpenteur Duberger et qui orne le vestibule du palais épiscopal.

Le 29 mars 1821, madame J.-B. Morin loue à Alfred Hawkins " une maison, hangar et cour près des jardins du séminaire, ci-devant occupée par les offices de la poste." (1)

Je trouve dans mes notes que de 1822 à 1826, la poste était dans le Freemason's Hall. De 1834 à 1841, ce bureau se trouvait, comme on l'a vu, dans la maison de la rue du Parloir la plus rapprochée du séminaire.

Notre bureau de poste actuel, dont la façade ne manque pas de caractère, demanderait à grands cris—s'il pouvait crier— la démolition de l'abominable pâté de maisons qui se trouve entre la rue Buade et la rue Port-Dauphin. Cette dernière a tout juste la largeur d'une allée ou d'un corridor, et c'est là l'une des principales entrées dans la ville de Québec ! Quand donc va-t-on se décider à raser ces masures dont on demandait déjà la ruine en 1834 et qui font encore l'étonnement des étrangers et la honte des citoyens ? Leur disparition dégagerait le bureau de poste, le palais épiscopal et le Château Frontenac, et élargirait la rue Du Fort dont on n'a attaqué que l'une des extrémités, l'autre bout étant imprenable, je suppose. L'effet n'en est pas moins désastreux. Quelle belle place l'on aurait pour une fontaine surmontée d'une statue, entre l'évêché, le bureau de poste et le joli parc Frontenac ! Ne perdons pas espérance et crions : *delenda est Carthago*.

H. T.

**La "Sainte-Anne" de Lebrun.** (IV, XII, 552.)—

A onze ans, Charles Lebrun étonnait ses maîtres par la précision de ses dessins, et, à quinze ans, ses ouvrages faisaient la surprise des princes de l'époque. Protégé tour à tour par Fouquet et Colbert, il arriva à Louis XIV. Ce prince le fit loger à Fontainebleau et chaque jour il allait passer une heure avec lui. Le monarque ravi de ses travaux le nomma, en 1662, directeur de tous les travaux qui tiennent aux arts

---

(1) Greffe d'Archibald Campbell.

du dessin, et lui accorda une pension de douze milles livres. A dater de ce jour, peintre et orfèvre, sculpteur et marbrier, dessinateur et ébéniste comme graveur, tout obéit à Lebrun. Son génie ne fut pas au-dessous de sa rude tâche. Lebrun peignit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1690. Il reproduisait volontiers sur ses toiles les œuvres de Raphaël, de Rubens, de Murillo et d'Annibal Carrache. La *Sainte-Famille* est une imitation de la *Vierge au silence* de ce dernier peintre, avec l'addition toutefois d'un certain nombre de personnages, de sainte Anne entre autres, sur laquelle il a voulu attirer l'attention.

Pour la composition de son tableau de *Sainte-Anne*, présenté à l'église de Saint-Anne de Beaupré par le marquis de Tracy, en 1666, il s'est inspiré de Rubens, pour la partie inférieure, et de Murillo, pour la partie supérieure. C'est ce qui explique la grande ressemblance entre cette toile et celle du maître flamand. Nous avons aussi en main une photographie d'un autre tableau peint pour l'Hôtel-Dieu de Baugé, France, où sainte Anne est représentée dans la même attitude de noblesse et de grandeur.

R. P. GIRARD

*Le juge Bédard.* (V, VII, 638.)—Le juge Bédard fut, pour des raisons de santé, forcé de se soustraire à ses fonctions de juge à partir du mois de mars 1827 jusqu'au mois de janvier 1828. Les juges Uniacke et Fletcher le remplacèrent. Il courut à Saratoga, où, n'éprouvant pas de mieux, il ne fit pas un long séjour. Il passa l'été de 1827 à Kamou-raskà, restant ainsi pendant dix mois absent, bien que son congé ne fût que de trois semaines. Son traitement lui fut payé régulièrement.

En janvier 1829, le juge Bédard, voyant que sa maladie s'aggravait, résolut de demander une pension de retraite, et la chambre la lui accorda après avoir fait une enquête sur

l'état de santé du pétitionnaire. Ses deux fils, Elzéar, alors avocat à Québec, et Isidore, étudiant en droit, furent appelés à rendre témoignage.

“ La santé de mon père, dit le premier, a été généralement mauvaise, pendant les deux dernières années ; elle est devenue pire, par l'assiduité et le travail inhérents à sa charge ; il paraissait très affligé des difficultés qui ont eu lieu lorsqu'il lui fallut obtenir un congé d'absence, et lors de la révocation et du renouvellement de sa commission.”

“ La santé de mon père, dit Isidore, a été généralement mauvaise. Les médecins ont dit qu'il souffrait de dyspepsie. Il a eu une enflure aux jambes, depuis plus de dix ans. Cette enflure se renouvelait le printemps et l'été, depuis qu'il avait été emprisonné à Québec, en 1810 et 1811.

En 1829, le juge Bédard avait atteint ses soixante sept ans. C'était un vieillard, usé par le travail et les chagrins de toute nature. La fin ne pouvait être éloignée. Nous alors laisser à la *Minerve* le soin de nous raconter ses derniers moments.

“ Le dernier jour du petit terme d'avril dernier (1829), il endura du froid en se rendant à la cour : il ne crut pas ce froid dangereux ; cependant le mal fit de grand progrès en peu de jours, et sembla ensuite s'apaiser. Il sortit tous les jours de la semaine qui précéda le dimanche du 26 avril dernier. Le samedi, 25, il sortit en voiture dans l'après-midi.

“ Le dimanche matin, 26 avril, il se sentit très mal, mais il ne voulut pas se mettre au lit. Il passa la journée assis sur son sofa, se promenant de temps en temps dans sa chambre, chose qu'il faisait lorsqu'il était en santé. Il prit son diner à l'heure ordinaire.

“ A cinq heures et trois quart il fit un tour dans la chambre sans vouloir permettre à personne de le supporter ; il regarda à la fenêtre et vint s'asseoir sur le sofa.

“ A six heures il voulut se lever pour marcher encore ;

on le pria de rester assis, il y consentit : il reposa sa tête sur le bras du sofa, ferma les yeux, et ne les ouvrit plus.”

Pierre Bédard fut inhumé dans l'église paroissiale de Trois-Rivières, où il repose encore aujourd'hui.

N.-E. Dionne

*La famille Kimber.* (V, V, 615.)—Le Jekimbert de 1753 mentionné par Tanguay (IV, 601) se nommait Kimber et venait d'Allemagne. Il était jardinier. Thomas et Joseph ses fils étaient dans la milice de la ville de Québec l'hiver de 1775-76. Thomas fut ordonné prêtre en 1781 ; il était curé d'Yamachiche en 1797, puis aux Trois-Rivières deux ans après. René, son frère, était marchand aux Trois-Rivières, de 1799 à 1828 ; il y fut inspecteur du feu, président des syndics de la Commune, marguillier, juge de paix.

Joseph-René, fils de ce dernier, né à Québec en 1786, était médecin aux Trois-Rivières en 1807. En 1832 on le voit candidat de la ville des Trois-Rivières à la députation parlementaire. Durant les troubles de 1837, il se sépara de M. Papineau et contribua plus que tout autre homme à empêcher le soulèvement du district des Trois-Rivières. Son frère, Olivier Kimber, était avec Nelson et l'on trouve son nom sur le papier-monnaie de la distillerie de Saint Denis qui circulait parmi les patriotes.

Le fils du docteur René fut huissier de la Verge Noire, charge qui a passé à son fils actuellement en fonction.

BENJAMIN SULTE

*Les protonotaires apostoliques canadiens.* (V, IV, 601.)—A ajouter à la liste déjà publiée par les *Recherches Historiques* : Mgr Ed.-Ig. Heenan, Hamilton, Ontario ; Mgr Pierre Heney, Manchester, E. U. ; Mgr D.-S. Ramsay, Magog.

P. G. R.

**Joseph Papineau en 1775.** (V. VI, 618.)—“ Un officier canadien, M. Joseph Lamothe, avait apporté en Canada des dépêches de lord Howe (Sir William Howe, commandant anglais à New-York, 1775) au général Carleton ; elles étaient pressées au séminaire de Montréal. M. Papineau, alors jeune homme, se joignit à M. Lamothe pour les porter à Québec. Munis de ces lettres, qu'ils avaient cachées dans des bâtons creux, ils se mirent en chemin par la rive droite du fleuve, évitant les troupes révolutionnaires et les canadiens qui avaient embrassé leur parti, et marchant de presbytère en presbytère. Ils parvinrent heureusement à Québec, et après avoir délivré leurs dépêches, ils entrèrent dans la compagnie du capitaine Marcoux, en qualité de volontaires, et servirent jusqu'à la levée du siège.—“ (Garneau, III, 81.) Sanguinet, dans son journal de l'invasion de 1775, note, au commencement de février 1776, que “ les sieurs Lamotte et Papineau partirent de Montréal pour Québec, où ils arrivèrent heureusement. Le même annaliste ajoute plus loin : ” Dans le mois de mars 1776, les sieurs Lamothe et Papineau partirent de Montréal et se rendirent heureusement dans la ville de Québec, et informèrent le général Guy Carleton de tout ce qui se passait dans cette partie et de la triste situation des Bastonnais.” M. L. O. David, dans ses *Biographies et Portraits*, page 5, rapporte le fait comme suit : ” On était en hiver... M. Lamothe, grand-père de notre estimé concitoyen, M. Lamothe, et M. Joseph Papineau, alors âgé de vingt-cinq ans... Le 11 mars, trois semaines après leur départ, ils étaient en face de Québec, sur les hauteurs de Lévis. Mais leurs épreuves n'étaient pas finies... Il fallait traverser le fleuve et les lignes ennemies. Ils eurent recours à un curieux stratagème pour échapper plus facilement à l'observation : ils s'entourèrent la tête avec des mouchoirs blancs et mirent leurs chemises par dessus leurs vêtements. Arrangés de cette façon, ils s'élançèrent sur le fleuve, au milieu des bancs de

neige et de glace accumulés, marchant presque toujours sur les mains et les pieds, profitant de tous les accidents que la glace refoulée leur offrait, et arrivèrent sains et saufs à la citadelle, avec les dépêches. Cet acte de courage fit sensation. “ Le 8 juin 1776, Les Américains, retraits de Québec, sont battus aux Trois-Rivières. De Lorimier, dans son *Mémoire*, dit : “ Nous recûmes les nouvelles par le capitaine Lamothe et M. Papineau, qui avaient laissé l’armée en outre des Trois-Rivières, après avoir battu les Américains. Assurés de la vérité, nous décidâmes à marcher pour Lachine pour attaquer l’ennemi... Lamothe et Papineau auraient donc quitté Québec avec l’armée anglaise qui suivait la trace de l’armée américaine en retraite, et, après la bataille du 8 juin, se seraient détachés pour se rendre aux environs de Montréal. En 1777, de Lorimier note que le capitaine Lamothe était sous ses ordres vers le lac Champlain. Les familles Papineau et Lamothe datent de plus de deux siècles dans le pays.” (Sulte)

Lorsque, dans l’été de 1838, Joseph Papineau, âgé de 88 ans, vint à Saratoga—pénible voyage—faire ses adieux à son fils partant pour l’exil, j’eus de longues conversations avec ce vénérable ancêtre, sur cette expédition de 1775 comme sur toute cette longue lutte parlementaire pour la revendication de nos droits politiques, si méconnus de 1763 à nos jours. Et il versait des larmes en disant : “ C’en est fini des Canadiens ; ils seront encore plus maltraités, que par le passé.” Hélas, il ne vécut pas pour voir le triomphe du gouvernement responsable ; il mourut en 1841 ; on peut dire de chagrin.

LOUIS J.-A. PAPINEAU

## QUESTIONS

642.—Il y a une quarantaine d'années un certain millionnaire était venu à Québec et avait cru devoir par passe-temps probablement faire inviter tous les enfants des familles de la haute-ville à une fête sans pareille et sans précédent encore à cette époque. Ces enfants furent conduits dans une grande salle d'une institution publique probablement, où on les mit sur les lits et sur les tables tant ils étaient en grand nombre, leur distribuant force bonbons et gâteaux et emplissant leurs poches. Avant leur départ, chacun des enfants reçut un habillement complet des mains du millionnaire et de ses amis y compris une petite casquette écossaise (Scotch cap) si peu portée à cette époque.

Ce millionnaire était-il l'un des Rothchilds ? A quelle époque cette fête eut-elle lieu et dans quel établissement de la haute ville de Québec ?

UN ANCIEN.

643.—Pouvez-vous me donner la liste complète de ceux qu'on appelle communément les " pères de la Confédération " ?

X. Y. Z.

644.— M. le marquis de Gallifet, actuellement ministre de la guerre en France, n'est-il pas le descendant de Louis-François de Galifet, seigneur de Caffin, qui commandait aux Trois-Rivières en 1690 et 1691 ? M. de Galifet, si je ne me trompe, retourna en France vers 1700.

T. R.

645.—En quelle année et sous quel titre l'abbé Pigeon a-t-il publié son édition canadienne des drames de Berquin à l'usage des enfants ?

BIBLIO.

646.—On dit que la veuve du marquis de Puisaye, général en chef de l'armée royaliste de Bretagne pendant la révolution française, tint pendant quelque temps un petit magasin à Québec. Peut-on me donner quelques renseignements sur le séjour de cette grande dame dans la vieille capitale ?

X. X. X.



647.—Dans son voyage au Canada (1749), Kalm dit : “ Les Jésuites qui vivent ici sont tous venus de France ; plusieurs y retournent après un séjour de quelques années. Quelques uns (dont cinq ou six vivent encore) qui sont nés au Canada, s'en allèrent en France et furent reçus là dans l'ordre ; mais aucun d'eux n'est revenu en Canada. Je ne sais quelle raison politique les en a empêchés.”

Qu'y a-t-il de vrai là dedans ?

Pouvez-vous me donner les noms des Canadiens qui sont entrés dans la compagnie de Jésus, jusqu'à la mort du P. Cazot ?

VER

648.—En 1684, Mgr de Laval chargea un Réc collet de prêcher le carême à la cathédrale de Québec. Le prédicateur hasarda des propositions répréhensibles, qui étaient une censure des principes et de la conduite du clergé. Les grands vicaires lui en firent des reproches, mais ne purent l'engager à se rétracter. Son supérieur, à qui on en fit des plaintes, ne fut pas plus heureux ; mais pour réparer le scandale, il monta lui-même en chaire le dimanche suivant, et expliqua ces propositions d'une manière satisfaisante. Il ne voulut pas que ce religieux prêchât, et il acheva de remplir la station. Il le renvoya même en France, mais ce ne fut pas sans peine. Le gouverneur et l'intendant voulaient le retenir ; il leur dit résolument : “ Il restera puisque vous le voulez, mais il restera seul, nous nous en irons tous.” On le laissa partir. Mentionne-t-on quelque part le nom de ce religieux qui donna tant de trouble à son supérieur ?

LEX.

649.—Quelle est l'origine du nom de l'Anse des Mères, près de Québec ? Cet endroit portait déjà ce nom du temps des Français puisque, dans une lettre en date du 5 septembre 1859, je le trouve nommé ainsi.

MARIN